



Qu'est ce que le Fonds Eperon ?

Depuis sa création en 2005, le Fonds Eperon a participé au financement d'un nombre élevé de projets tant au niveau national que régional, en mobilisant ainsi un important financement des collectivités publiques au bénéfice de la filière cheval.

Ces objectifs et domaines d'intervention

- Contribuer au développement de l'**usage du cheval** en soutenant financièrement les initiatives portées par des associations ou des collectivités.
- Favoriser une politique de développement de **pôles équestres** en région.
- Assurer le fonctionnement de **Conseils des chevaux** en région pour garantir une politique transversale de la filière et offrir ainsi une représentation unifiée de celle-ci auprès des collectivités.
- Favoriser la **recherche équine** en accompagnant financièrement de nombreux programmes dédiés au cheval.
- Participer à la création d'**infrastructures vétérinaires** de référence sur le territoire.
- Permettre la mise en place d'une **politique sanitaire** coordonnée sur le territoire.
- Permettre l'établissement de **statistiques** appropriées pour la filière.
- Assurer le rayonnement des chevaux et du savoir-faire français à l'étranger en soutenant très largement les actions portées à l'**international**.
- Favoriser la prise en compte du **bien-être animal** en soutenant les travaux scientifiques.
- Soutenir le développement de l'utilisation du cheval au bénéfice des personnes porteuses d'un **handicap**.
- Soutenir les actions engagées avec l'aide du cheval pour la **réinsertion** de personnes en difficulté dans la société.





Les projets éligibles au Fonds Eperon

- Infrastructures et équipements équestres
- Innovations, produits et usages à destination de la filière
- Initiatives à caractère culturel ou patrimonial sur un périmètre national ou régional
- Initiatives en matière scientifique, études, recherche, prospective, développement

Structurant

Le projet sert l'intérêt général. Son enrichissement peut passer par la mobilisation potentielle de partenaires.

Innovant

Le projet est visionnaire. Il va pouvoir irradier la filière et contribuer au développement des territoires.

Rationnel

Le projet dessine sa propre autonomie financière, ne nécessitant pas de frais dérivés récurrents.

Durable

Le projet fonde sa valeur sur sa vocation à être pérenne.

Vous souhaitez déposer un dossier ?

Trouvez tous les renseignements nécessaires et remplissez en ligne le formulaire de demande sur :

www.fondseperon.com

Le Comité d'Engagement du Fonds Eperon se réunit chaque mois pour **ETUDIER**, **DEBATTRE** et **STATUER** sur chaque dossier qui lui est présenté.

